

MAIRIE de la Garenne — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt vingt trois au 1809, à huit heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Benjamin Louis Simon
 né à la Garenne le jour d'hui à une heure du matin
 fils de Benjamin Simon
 et de Antoinette Jeanne Benoit

N° 34

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le cit. Benjamin Simon
 Premier témoin, Benoit Louis Simon âgé de vingt trois ans cit.
 Second témoin, Benoit Simon âgé de quarante quatre ans id.
 Et dont, les déclarant et témoins, signés
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Benoit maire adjuv. au
 maire de la Garenne remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Simon
L. Benoit

MAIRIE de la Garenne — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt trois trois au 1809, à huit heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Jean Baptiste Simon Long
 né à la Garenne le jour d'hui à une heure du matin
 fils de Joséph Benoit
 et de Marie Anne Simon son épouse

N° 35

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le cit. Jean Long
 Premier témoin Jean Louis Benoit cultivateur âgé de vingt trois ans cit.
 Second témoin Benoit Louis Simon cultivateur âgé de quarante quatre ans cit.
 Et dont, les déclarant et témoins, signés pour m. le maire
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Benoit maire adjuv. au
 maire de la Garenne remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. Benoit



MAIRIE de la Garenne — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt trois trois au 1809, à huit heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Joséph Charles Benoit
 né à la Garenne le jour d'hui à une heure du matin
 fils de Joséph Benoit cultivateur
 et de Antoinette Benoit, résidente en cette Commune

Benoit

N° 36

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le cit. Jean Baptiste Benoit
 Premier témoin, Joséph Benoit propriétaire âgé de vingt trois ans cit.
 Second témoin, Charles Benoit marchand âgé de vingt trois ans id.
 Et dont, les déclarant et témoins, signés pour m. le maire
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Benoit maire adjuv. au
 maire de la Garenne remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. Benoit

MAIRIE de la Garenne — ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt trois trois au 1809, à huit heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Benoit Joseph Long
 né à la Garenne le jour d'hui à une heure du matin
 fils de Benoit Benoit
 et de Marie Anne Simon son épouse

Long

N° 37

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le cit. Benoit Long
 Premier témoin, Antoinette Benoit cultivateur
 Second témoin, Benoit Louis Simon cultivateur résident en cette Commune
 Et dont, les déclarant et témoins, signés pour m. le maire
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Benoit maire adjuv. au
 maire de la Garenne remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. Benoit